



Stage :
Auditer des polices
d'assurances

Public concerné

Ce stage est destiné aux responsables, juristes en charge du dossier assurances.

Objectifs

Auditer sa police Dommages aux biens et Responsabilité Civile.

Ce stage doit permettre aux participants de valider les différentes clauses contractuelles des polices d'assurance de l'entreprise.

Durée et tarif

2 jours, soit 14 heures.

1.450 € HT.

Moyens pédagogiques

La formation est animée avec un tableau pour support. Elle comporte une partie technique argumentée d'exemples, et une partie action, avec participation interactive.

Programme

1. Préambule

Le stagiaire doit amener ses propres contrats, conditions particulières ou générales de son programme Dommages aux biens et Responsabilité Civile.

2. Auditer

- **Étude des conditions particulières**, montant des capitaux, LCI Générale et sous-LCI, montant des franchises
- **Étude des différents montages en capitaux et franchises**, assurance en ligne, franchise applicable
- **Commentaires sur les définitions contractuelles**, adaptation de celles-ci à la nature et à l'activité de l'entreprise
- **Commentaires des exclusions**, rachat des exclusions, atténuation de la portée d'une exclusion...
- **Analyse des clauses de gestion**
 - délais de résiliation
 - examen des modalités de résiliation
 - mode d'indemnisation
- Risques et événements garantis
- Biens garantis police Dommages aux biens
- Notion de tiers dans la police Responsabilité Civile
- Activités garanties dans la police Responsabilité Civile
- Différents dommages matériels, immatériels consécutifs ou non dans la police Responsabilité Civile
- Biens confiés (police Responsabilité Civile ou Dommages aux biens)